



## PROCEDURE D'INSCRIPTION AUX STAGES

*De manière générale, nous vous conseillons de privilégier les inscriptions dématérialisées, de continuer à respecter les gestes barrières.*

- 1- Choisir le support en fonction de l'âge du pratiquant
- 2- Choisir la semaine en fonction du calendrier précisé sur la plaquette. Vérifier la disponibilité auprès du secrétariat par téléphone au 04.94.34.18.50. ou par e-mail à [ysexfour@free.fr](mailto:ysexfour@free.fr) & procéder à la préinscription (conseillé).
- 3- Remplir une fiche d'inscription par stagiaire directement en ligne au format PDF et la transmettre au Club accompagnée du versement de l'acompte représentant 50% du montant du Stage par virement Bancaire dont les coordonnées sont les suivantes :

**IBAN : FR76 1910 6000 2804 3466 2000 003**

**BIC : AGRIFRPP891**

**Remarque :** En cas d'inscriptions multiples, le format des réductions a évolué et s'applique désormais à partir du deuxième inscrit et pour chaque nouvel inscrit uniquement pour celui-ci. Les réductions ne pas cumulables entre elles, la réduction la plus favorable pour le stagiaire sera appliquée.

Une inscription ne devient définitive qu'à la réception de l'acompte correspondant ainsi que du questionnaire de santé.

Privilégier les formalités administratives par Internet ou téléphone et les règlements par virements bancaires. **Si l'inscription doit être finalisée le premier jour, attendre côté route devant l'entrée du secrétariat. Une seule personne à la fois sera autorisée à l'accueil. Une fois l'inscription réalisée accéder au terre-plein par le portillon situé sur le côté du bâtiment.**

D'autres modes de modes de paiement sont acceptés : **Cartes bancaires**, Chèques à l'ordre de YCSF, Espèces, Chèques Vacances ANCV & Connect.

- 4- Une semaine avant le stage, soit 7 jours francs avant le premier jour du stage, le solde doit avoir été réglé.

### **RAPPEL DES CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION**

Les Réductions ne s'appliquent que sur le prix des cours (Hors Passeport Voile 12€ & Cotisation Club 19€). Les réductions, de quelque nature qu'elles soient, sont établies par le Secrétariat. L'activité Club Moussaillon ne bénéficie d'aucune réduction.

### **En cas de désistement :**

**En cas de désistement et sur présentation d'un justificatif obligatoire (maladie-accident-convocation à un examen...), il sera proposé en priorité un avoir valable jusqu'en septembre 2024 sinon un remboursement des sommes versées moins 19€ montant de la cotisation sera effectué. Lors d'un abandon en cours de stage (maladie, accident...): Seuls sont remboursés, sur présentation d'un justificatif obligatoire, les jours non utilisés hors adhésion et passeport.**

**La suspension des cours par mauvais temps ne donne pas lieu à remboursement ou report sur une autre session. Des cours théoriques sont dispensés à terre.**

### **EQUIPEMENT A CONSEILLE :**

**Été : Short, maillot de bain, t-shirt, casquette, lunettes de soleil avec cordon, crème solaire, coupe-vent, chaussures fermées allant dans l'eau, bouteille d'eau & affaires de rechange dans un sac avec une serviette.**

**Pâques & Toussaint : prévoir un équipement plus chaud, jogging, pull, et éventuellement combinaison, un change complet avec chaussures et blouson**

---

## YACHT CLUB DE SIX FOURS

Association loi de 1901 - Affiliée à la Fédération française de Voile  
Homologuée par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports 08307ET0097

→ Mail: [ysexfour@free.fr](mailto:ysexfour@free.fr) 📞Tél : 04 94 34 18 50  
Siret 379 831 530 00017 - Code APE 9312 Z  
Site : <http://www.ysexfour.com>